



VOI,2025,03,033

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de Vendée Commune de MARTINET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**  
**Arrêté portant sur la Sécurité de la Manifestation**  
**organisée par Commune de MARTINET**

Le Maire de la Commune de MARTINET,

Vu la demande de l' **Commune de MARTINET**, en date du lundi 31 mars 2025, souhaitant **organiser une Manifestation pour nouveaux arrivants et jeunes de 13 à 17 ans, le samedi 12 avril entre 8h00 et 14h00** à sur le 4 Rue des Sources et sur l'espace du parking,

Considérant la nécessité d'organiser la sécurité pour toute manifestation,

**ARRETE :**

Article 1 — La Commune de MARTINET est autorisée à organiser une Manifestation pour nouveaux arrivants et jeunes de 13 à 17 ans le le samedi 12 avril entre 8h00 et 14h00, 4 Rue des Sources et sur le parking de la salle polyvalente

Article 2 - Le stationnement sera interdit sur le parking de la salle polyvalente. Il sera autorisé au-dessus de l'espace jeunesse.

A MARTINET, le 31 mars 2025.

Le Maire,

Michel PAILLUSSON

